

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 DU Code Général des Collectivités Territoriales)

Le conseil municipal se réunira à la Mairie

Vendredi 7 novembre 2025 à 20h30

Affiché le 31/10/2025

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 5 septembre 2025.

1. Loyer du cabinet des infirmières
2. Convention Saint-Lô Agglo travaux vestiaires du stade
3. Délibération modification des statuts petite enfance
4. Révision du règlement du cimetière (installation de caveau)
5. Appel de fonds FSL 2025
6. AMO Abbaye

Le Maire
Jean-Pierre LEDOUIT

